

peu". Plus inquiétant encore, "parmi ceux qui connaissent une prise en charge, 50 % à la majorité ne connaîtront pas de mesure de protection jeunes majeurs", souligne Isabelle Frechon.

Imaginer des réponses plus souples

Pour autant, malgré ces inquiétudes légitimes des professionnels, on constate qu'un certain nombre de départements conservent une politique volontariste en la matière. En Meurthe-et-Moselle par exemple, où 218 contrats étaient en cours en 2010, "très peu de contrats sont refusés, car le conseil général a fait le choix de suivre tous les jeunes, même ceux qui sont les plus en difficulté", témoigne Christiane Maginot, responsable du service Jeunes majeurs au conseil général. Et "la durée du contrat est adaptée au parcours du jeune". À Paris, où 1 200 jeunes majeurs sont accompagnés en CJM (soit 24 % du nombre d'enfants pris en charge par l'Ase), Isabelle Grimault, directrice adjointe de la Dases, en charge de la protection de l'enfance, explique que "même des jeunes présentant de grosses difficultés, notamment d'ordre psychique, sont accompagnés dans leur projet. Si, à la fin du contrat, ils n'ont pas avancé, nous faisons la jonction avec d'autres types de dispositifs, par exemple dans le champ du handicap. En revanche, si l'on sent que le jeune n'a manifestement pas la volonté d'être dans l'équilibre contractuel, alors qu'il le peut, on mettra fin au contrat, ou bien on lui proposera un contrat plus court pour maintenir son acuité à respecter son engagement, car il faut que la démarche ait du sens". Autres exemples: la Loire-Atlantique où le conseil général propose une aide à l'autonomie dès 16 ans et une poursuite de la prise en charge de droit commun de 21 à 25 ans dans le cadre du contrat de soutien à l'autonomie de jeunes (CSAJ) qui, au passage, ne s'adresse pas qu'aux jeunes ayant connu une mesure de protection de l'enfance; ou encore, le conseil général du Val-d'Oise qui a repoussé l'âge de sortie du dispositif de protection de l'enfance à 22 ans et demi.

Néanmoins, selon Pierre Sattler, d'Apprentis d'Auteuil, "on ne peut pas ignorer les dif-

Notr'Asso Un cheminement très personnalisé vers l'autonomie

C'est en 1984 qu'un groupe de jeunes en difficulté se tourne vers des éducateurs afin de mettre en place un dispositif, qui permettrait de les épauler dans leur chemin vers l'autonomie. Au troisième étage d'un immeuble du 2ème arrondissement de Paris, la porte de Notr'Asso s'ouvre sur les locaux qui accueillent les quatre éducateurs spécialisés, l'éducateur scolaire, le chef de service éducatif, la secrétaire comptable, un agent d'entretien, et le directeur de l'association depuis 2007, Patrick Tite. La pièce principale, meublée de canapés, de fauteuils, de tables basses et de bibliothèques, offre un environnement convivial à quiconque s'y installe.

Notr'Asso accueille en moyenne 32 jeunes, à raison de 98 euros de coût de prise en charge par jour et par jeune. Celui-ci perçoit une allocation quotidienne de 15 euros (soit 450 euros par mois), le reste de la somme couvrant les frais de structure, le personnel, et les psychanalystes libéraux qui travaillent avec l'association.

L'accompagnement réalisé est très complet: il porte sur la construction et le suivi d'un projet professionnel ou scolaire, la capacité à vivre dans un logement autonome (un parc locatif prévu à cet effet est réparti dans divers arrondissements), à gérer un budget, le soutien psychique et l'inscription plus générale dans la société.

En majorité parisiens, les jeunes sont aiguillés par l'Ase ou les services de la PJJ. Après avoir été saisi par un de ces services, Patrick Tite reçoit une première fois le jeune accompagné du référent Ase. La demande du jeune est entendue et la structure lui est présentée. Un second entretien est alors mis en place, avec le jeune uniquement, entouré de deux éducateurs. Si les termes du contrat conviennent, le jeune repart avec les coordonnées d'un psychanalyste qui doit être contacté sous deux semaines. Le jeune s'engage alors à un rendez-vous hebdomadaire dans le cabinet d'un psychanalyste et à voir les éducateurs au moins deux fois par semaine. Selon Notr'asso, pour que la construction du projet professionnel ou scolaire du jeune soit solide et son insertion dans la société pérenne, la personnalisation du suivi est indispensable à la compréhension de chaque personnalité et de chaque histoire. C'est pourquoi le soutien psychologique a été introduit dans le dispositif de l'association, il y a une dizaine d'années. Comme le souligne Patrick Tite, "Pierre n'est pas Jacques, c'est cela qu'il faut comprendre. C'est là qu'intervient notamment la psychanalyse. Chacun se définissant aussi par son inconscient".

Ce dispositif de responsabilisation par un engagement à respecter les rendez-vous obligatoires et à devenir autonome de manière financière et professionnelle, fait du jeune un acteur permanent de sa propre vie. D'ailleurs, la démarche de responsabilisation s'accompagne d'initiatives destinées à ouvrir le jeune sur les autres, comme l'organisation de projets, tel ce voyage à Barcelone qui va permettre à dix d'entre eux de découvrir une autre culture. Ce genre de projet permet aussi de voir l'implication des jeunes et leur évolution personnelle au sein de l'association: "certains s'impliquent plus que d'autres. Mais on les voit cheminer, prendre de l'étoffe, ils s'affirment", se réjouit Patrick Tite. Des réunions à thème sont également mises en place. Notr'Asso devient un lieu où l'on peut rencontrer l'autre et débattre de problèmes de société ou de faits d'actualité. La réunion annuelle avec des anciens, permet de partager l'expérience de l'après. Bien que l'aide apportée par Notr'Asso doive s'arrêter aux 21 ans des jeunes, le lieu reste ouvert à ceux qui le désirent, contribuant ainsi à conserver les origines d'un projet créé par eux, faisant de cette association, leur Asso.

Fiona Guitard

ficultés budgétaires des conseils généraux qui ne peuvent pas donner plus qu'ils n'ont, il faut donc aussi travailler à imaginer un système d'accompagnement plus

fluide et plus souple, adapté à la situation du jeune et à son évolution. Des modalités plus légères de prise en charge pour des jeunes dont on sait que l'insertion sera